

APPEL À PROJET 2021

CIAM – UNIVERSITÉ TOULOUSE JEAN JAURÈS

Le CIAM organise du 22 mars au 1^{er} avril 2021 un Temps fort intitulé *Revenir à la culture vive*. Il réunira une programmation pluridisciplinaire et transversale et investira les différents espaces de La Fabrique (Galerie, Cube, Scène).

Dans ce cadre, le CIAM lance un appel à projet à destination des étudiants inscrits en 2020-21, aux composantes pédagogiques et aux laboratoires de recherche de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès.

Plaidoyer pour une culture vive

Le Covid-19 a été l'occasion pour des professionnels comme pour des amateurs des arts et de la culture d'exprimer leur besoin de créativité dans un monde frappé par la crise sanitaire. Une introspection, d'abord, qui appelait à se relier, le mieux et le plus vite possible, à l'« autre », aux autres, « nous autres ».

La culture, privée de ses publics, puisque désormais « tous confinés », a trouvé son exutoire/échappatoire dans le monde virtuel : visite de musées, diffusion de concerts, etc., *via* nos écrans multiples et « nomades ». Elle a ainsi continué d'exister et a attiré spectateurs et auditeurs « distanciels » qui, peut-être, ne seraient pas venus à elle autrement. C'est là le point fort de la culture en mode virtuel : capture de l'image et du son, retransmission à l'infini de l'espace et du temps. Encore faut-il avoir le « pouvoir » de se connecter. Et d'être « captivé ». Mais là n'est pas le propos. Quoique...

Cependant, privée de ses « ma(n)t(i)ères premières », la culture ne risque-t-elle pas de n'être plus qu'un membre amputé d'un corps social qui, avec la crise sanitaire, a perdu ou a dû modifier ses repè(ai)res spatio-temporels, ses modèles, « jeux de rôles » entre acteur/spectateur de la (sa) vie ? La culture est désormais appelée à se régénérer. Quelles seront ses « armes » (arguments) ? Ses atouts (privilèges, conditions) ? Quel sera le « discours de sa méthode » ? Comment peut-elle conserver ses pratiques virtuelles et retrouver ses publics faits « de chair et d'os » ?

Comme l'écrivent Sébastien Allard et Danièle Cohn dans leur contribution « Culture vive » dans la revue *Esprit* Le virus dans la cité (mai 2020 – N° 464, p. 121) :

« La culture vive est un des moyens de réparer une société blessée, agitée par ses conflits intérieurs, et angoissée, dans laquelle l'autre est devenu, avec le Covid-19, encore un peu plus objet de défiance. Dans les urgences qui nous attendent, il y aura aussi à renforcer la cohésion démocratique. Nous avons besoin de l'expérience esthétique pour cela, et de la présence réelle des œuvres d'art dans laquelle puiser l'énergie de « réfléchir et de rêver ». (...) Le virtuel n'y suffira pas. Son temps n'est pas le même, sa disponibilité permanente un obstacle à un rapport différent au monde : celui d'une attention, d'une conscience responsable et de l'exercice du jugement qui est le temps de la culture. »

Dans un temps suspendu, aux contours flous, dans un sursaut de résistance à la peur, des initiatives « spectaculaires » se sont pourtant fait jour. Chanteurs et musiciens sur leur balcon, artistes de cirque et comédiens de théâtre au bas des immeubles ont déjoué le confinement et ses tourments, entre émotions pures et joie de vivre intense partagées entre voisins. Mais encore des séances de

cinéma en plein air regardées depuis sa voiture sur un parking pour participer, malgré tout, au « faire ensemble ». Ces événements improvisés, imités, devenus rituels, révèlent et prouvent que la culture fonctionne comme un corps vivant. Elle a besoin de pulsations, de respirations, et de toucher le réel. Pour mieux nourrir l'imaginaire et l'incarner.

Sylvie Estrade, mai 2020

Descriptif de l'appel à projet

L'appel à projet est porté par le désir de :

- Mettre en lumière la création émergente au sein de l'université.
- Créer une temporalité pour se retrouver autour d'œuvres artistiques et culturelles, en questionnant/conjurant ce qui nous arrive.
- Renouer le lien avec le public dans un présent de la représentation, renouer avec une expérience sensible
- Croiser les disciplines et faire participer les étudiants autour d'une thématique en résonance avec les troubles engendrés par la crise sanitaire.

L'appel à projet concerne l'ensemble des domaines artistiques :

- Pour les arts vivants

Toute production artistique d'une durée maximale de 45 minutes sous toutes leurs formes : spectacle, lecture, performance, installation etc. Les productions collectives sont acceptées. Les conférences, tables-rondes, ateliers peuvent également être présentés. Quatre projets seront sélectionnés : deux formes scéniques seront retenues pour la Scène et deux formes performatives seront retenues pour le Cube.

- Pour les arts plastiques

Conception et production d'une exposition dans la galerie étudiante de La Fabrique. Les productions collectives sont acceptées.

Le comité de sélection sera composé de la direction, des chefs de projet du CIAM et de la Vice-Présidente culture.

Calendrier

Jusqu'au 18 janvier : réception des candidatures

Entre le 19 et le 22 janvier : présentation orale des projets présélectionnés

Le 25 janvier : sélection des projets lauréats

Du 25 janvier au 22 mars : temps de production des projets

Du 22 mars au 1er avril : présentation des œuvres - *Revenir à la culture vive.*

Le projet plastique sélectionné sera présenté à la Galerie de La Fabrique du 22 mars au 1er avril 2021.

Les projets arts vivants sélectionnés seront présentés à la Scène et dans le Cube de La Fabrique la semaine du 22 mars au 1^{er} avril 2021.

Modalités pratiques

Une aide à la production de **300 euros** sera attribuée par projet sélectionné.

Un **accompagnement professionnel** des projets retenus sera assuré par le CIAM ; il prendra la forme de rendez-vous avec la direction et l'administrateur culturel pour la partie administrative, avec les régisseurs du CIAM pour la partie technique des arts vivants, avec Jérôme Carrié pour les projets plastiques.

Il n'est **pas nécessaire d'être un artiste professionnel** ; cet appel à projet est ouvert à tous (nécessité que l'une des personnes du projet soit affilié avec l'université Toulouse 2 Jean Jaurès).

Composition du dossier

- Une note d'intention
- Une biographie du/des auteurs
- Le nom et prénom du/des auteurs, une adresse mail et numéro de téléphone valides, (pour les étudiants, le numéro d'étudiant)
- Un dossier technique comportant un budget de production qui précisera les besoins techniques (devis à l'appui).

Les dossiers artistiques sont à transmettre **pour le 18 janvier 2021**.

Une présentation orale des projets présélectionnés sera organisée entre le 19 janvier et le 22 janvier.

Les dossiers et demandes de renseignements sont à envoyer à Thomas Vassort, administrateur culturel, à l'adresse suivante :

administration.culturelle@univ-tlse2.fr

ou

à déposer au CIAM, bâtiment La Fabrique, 1^{er} étage.